



Etat des lieux des chaufferies bois énergie en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : quelles difficultés, quelles opportunités pour le parc ancien de chaufferies bois ?

OFFRE DE STAGE

Les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur (statut associatif – 15 salariés) ont pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus sur l'ensemble des questions liées à la forêt, sa gestion et ses activités induites.

La Région, l'ADEME, la DRAAF et les Communes forestières, se sont associées afin de développer le bois énergie en valorisant les forêts de la région (www.bois-energie.ofme.org/). La Mission Régionale Bois Energie (MRBE) a pour objectif de répondre aux enjeux de la maîtrise des coûts de chauffage, de la valorisation des forêts de la région, de la relocalisation de l'emploi et du développement des énergies renouvelables.

Sur cette thématique, les Communes forestières orientent leur action autour de 3 axes de travail :

- Structurer l'approvisionnement et sécuriser les filières bois énergie territoriales
- Accompagner le développement de projets de chaufferies / réseaux de chaleur de qualité
- Suivre, observer et coordonner le développement du bois énergie

Aujourd'hui plus de 300 chaufferies automatiques au bois sont en fonctionnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Afin de suivre ces chaufferies, d'identifier les éventuelles difficultés des maîtres d'ouvrage et leurs besoins en accompagnement, des bilans de chauffe sont réalisés chaque année. Ceux-ci permettent de suivre l'évolution de la filière bois, et de connaître le retour d'expérience annuel de l'ensemble des acteurs de la filière bois énergie. Les difficultés de fonctionnement et d'approvisionnement des chaufferies bois sur le territoire ainsi que les questions de renouvellement des chaudières sont des sujets récurrents au sein de la filière. Une 60aine de chaudières régionales ont plus de 15 ans. La question du renouvellement de ces chaudières et de leur pérennité reste à explorer pour répondre aux enjeux de la filière bois.

1. Objectifs du stage

Ce stage a pour objectif de recenser et d'analyser les perspectives de fonctionnement des chaudières automatiques à bois collectives de plus de 15 ans sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce recensement se fera via les bilans annuels de fonctionnement des chaufferies. Cette action devra permettre de mettre en évidence les difficultés récurrentes de fonctionnement des chaufferies bois anciennes, les solutions à apporter et d'identifier les pistes d'actions afin d'allonger efficacement leur durée de fonctionnement ou de renouveler le parc.

2. Missions

Le ou la stagiaire devra, sous la responsabilité de la direction des Communes forestières et en lien avec l'ensemble de l'équipe, devra réaliser les missions suivantes :

Phase 1 : Participer à l'état des lieux des chaudières de plus de 15 ans

- Identifier les chaudières et réaliser des bilans de leur fonctionnement,
- Renseigner la base de données avec les éléments recueillis,

Phase 2 : Contribuer à la recherche de solutions pour pérenniser les chaudières

- Rechercher des solutions financières et techniques de pérennisation des chaufferies anciennes,
- Rédiger un rapport sur l'état du parc, le fonctionnement et les pistes d'évolution des chaufferies visées, ainsi qu'une synthèse pédagogique à destination des maîtres d'ouvrage,

Plus globalement, le ou la stagiaire pourra être amené(e) à apporter un appui aux travaux bois énergie portés par les Communes forestières

Tout au long de ce travail le ou la stagiaire devra échanger avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers. Il ou elle sera encadré(e) par un chargé de mission bois énergie au sein des Communes forestières.

3. Profil recherché

- Bac +2 minimum, formation sur les thématiques des énergies renouvelables et thermique du bâtiment, de l'environnement,
- Aptitude au travail en équipe et en réseau, rigueur et sens de l'organisation,
- Capacité de dialogue et de communication,
- Bonnes capacités rédactionnelles, de synthèse et d'analyses de données,
- Bonne maîtrise des outils bureautiques classiques, en particulier d'Excel,
- Permis de conduire indispensable et voiture personnelle souhaitée ;

4. Conditions

- Durée du stage : 6 mois
- Lieu de travail : GARDANNE (13), avec des déplacements occasionnels sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Date de début du stage : dès que possible
- Indemnisation : selon barème légal en vigueur pour l'indemnisation des stagiaires.

Dossier de candidature :

Lettre de motivation à l'attention de « Monsieur le Directeur de l'Union Régionale des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur » + CV à adresser uniquement par mail à paca@communesforestieres.org

avant le 16 mars 2021